



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JANVIER 2021

Présents : Jean-Claude ARTEIL, Marie BARBAUX-DREUX, Sylvie CARMELLE, Grégory COIGNOUX, Mélanie EVRA, Dominique LEBLOND, Sophie MENUS, Adeline NEAU, Annick OHLERT, Olivier PAWLICKI, Arnaud POETTE, Carole RIBEIRO, Benoît ROGER

Absent excusé : Patrick LE REZIO

Secrétaire : Madame Adeline NEAU

2021-001 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2020.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13	13	0	0	0

2021-002 - Bilan des délégations au Maire.

Madame le Maire informe les membres de l'Assemblée que les décisions suivantes ont été prises :

- Renonciation au droit de préemption urbain pour la propriété de M. et Mme COUSIN, cadastrée AB 165, sise 6 rue de Vendôme, d'une superficie totale de 165 m², vendue 128 000 €.

2021-003 - Convention de mise à disposition de locaux au profit de la Communauté de Communes du Pays de la Serre.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve la convention de mise à disposition des locaux avec la communauté de communes du Pays de la Serre ;
- autorise Madame le Maire à signer la convention.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
13	13	13	0	0	0

2021-004 - Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de la Serre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- de modifier les statuts de la Communauté de communes du Pays de la Serre comme suit :

- de supprimer la référence à un nombre de 7 (sept) vice-président(e)s (article 6),
- de modifier la rédaction de l'article 2 des statuts relatif aux compétences exercées conformément à la législation en vigueur,
- de modifier la rédaction de l'article 5 des statuts relatif à la représentation des communes membres conformément à la législation en vigueur,

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13	13	0	0	0

Résultats de l'enquête sur les services périscolaires.

Mme Menus précise que le sondage diffusé via Educartable n'a pas touché l'ensemble des familles puisque cette application mise en place en période de confinement n'est pas forcément consultée depuis la reprise de l'école en présentiel. Au vu du nombre de réponses obtenues (environ 54%), le conseil municipal décide de relancer l'enquête, en diffusant également une version « papier » du questionnaire. Ce point sera débattu lors d'une prochaine réunion dès que les résultats auront été analysés.

2021-005 - Demandes de subvention dans le cadre de la D.E.T.R.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les projets suivants :
 - Fourniture et pose d'une centrale de commande de cloches, d'une l'horlogerie et d'un tintement à l'église pour un montant prévisionnel de 4 231 € HT soit 5 077.20 € TTC ;
 - Acquisition d'équipements pour le foyer rural (four, lave-vaisselle, armoire froide) pour un montant prévisionnel de 10 760 HT soit 12 912 € TTC ;
- Décide que le montant des travaux sera prévu au budget primitif 2021.
- sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, et s'engage à prendre le solde à sa charge ;
- Adopte les plans de financement.
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces concernant ces dossiers.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
13	13	13	0	0	0

2021-006 - Questions diverses

- **Recrutement poste vacant de secrétaire de mairie** : Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le jury de recrutement a décidé de retenir la candidature de Mme Catherine BURY pour occuper les fonctions de secrétaire de mairie à compter du 1^{er} mars 2021.

- **Déroptions scolaires (question de Sophie MENUS)** : Mme le Maire confirme avoir reçu le lundi 4 janvier 2021 les demandes de dérogation de Mesdames Bandry et Gossart pour la scolarisation de leurs enfants à compter de la rentrée de septembre 2021. En l'absence de réponse de l'éducation nationale concernant les frais de scolarité, ces demandes n'ont pas été mises à l'ordre du jour et seront examinées ultérieurement
- **Projet autodrome (question de Sophie MENUS)** : Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'une visioconférence organisé par les services de l'Etat s'est tenue le 24 novembre 2020 avec le Staff de Monsieur Palmer. Ce dernier a réitéré sa volonté de réaliser son circuit automobile en précisant que son projet prendrait en compte l'évolution des motorisations électriques ou à hydrogène afin de verdir son projet initial. Il a précisé également que les 6 circuits en Angleterre sont à l'arrêt depuis mars 2020, ce qui impacte la trésorerie du groupe MSV.
- **Impayés et dettes (question de Sophie MENUS)** : la trésorerie de Laon Municipale et Banlieue a transmis à la commune un état des restes à recouvrer en date du 30 septembre 2020. Mme le Maire informe le Conseil Municipal que ce document sera dorénavant demandé tous les trimestres par la commune.
- **Travaux rue des Bois (question d'Arnaud POËTTE)** : Mme le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de la rue des Bois sont programmés au 1^{er} semestre 2021 par l'USEDA. Les travaux d'enfouissement seront réalisés par l'entreprise GEPELEC. Les branchements d'eau potable en plomb seront également remplacés, et la voirie entièrement reprise. Les élus s'interrogent suite au démarchage qui a été réalisé par GRDF pour inciter les propriétaires à se raccorder au réseau de gaz naturel. Seules deux maisons seraient raccordées à l'occasion des travaux de voirie, sur 11 foyers interrogés. Mme le Maire précise qu'elle va interroger GRDF afin de savoir si ces travaux pourraient être réalisés aux frais de la commune dans un premier temps, puis facturés aux futurs propriétaires désireux de se raccorder.
- **Cheminement piéton rue de l'église (intervention de Benoît ROGER)** : Suite aux signalements de « glissades », Mme le Maire explique à l'assemblée qu'il faut plusieurs mois pour que le cheminement se patine et devienne par conséquent moins glissant par temps de pluie.

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, le 18 janvier 2021

Le Maire, Carole RIBEIRO